

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET OPPOSABILITÉ

Toute commande implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions générales de vente de la SAS L'OASIS. La SAS L'OASIS se réserve le droit de modification de ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur. L'acheteur reconnaît et accepte que la revente des produits de la SAS L'OASIS soit interdite.

ARTICLE 2 - COMMANDE

Dès acceptation par la SAS L'OASIS de la commande envoyée par l'acheteur, la commande est considérée comme étant ferme et définitive.

ARTICLE 3 - LIVRAISON

3.1 Informations nécessaires à la livraison L'acheteur est tenu d'indiquer de manière précise à la SAS L'OASIS les informations nécessaires à la livraison (nom, prénom, code de porte, étage, jour et horaires de livraison possible, numéro de téléphone, etc.) sous peine d'entraîner un coût supplémentaire à la charge de l'acheteur en cas de retard ou de problème de livraison.

3.2 Délais de livraison À préciser au moment de la commande en fonction des produits et de la destination de livraison, à compter de l'acceptation par la SAS L'OASIS de la commande envoyée par l'acheteur. La garantie des délais exprimés pour les livraisons en période de fêtes ne sont qu'indicatifs et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. Par ailleurs, pour certaines destinations, l'expédition de certains produits proposés par la SAS L'OASIS peut être soumise à des restrictions locales. Pour connaître les pays soumis à ces restrictions et leurs conditions de livraison, l'acheteur est invité à contacter le Service Commercial au +33 (0)6 99 30 66 77.

3.3 Frais de livraison Nous consulter.

3.4 Réclamations Sur demande écrite de l'acheteur lors de la commande, les produits livrés peuvent faire l'objet d'emballage particulier dont les frais consécutifs seront imputés à l'acheteur. L'acheteur s'engage à vérifier en présence du transporteur l'exactitude du bon de livraison et la conformité des produits livrés. Il devra formuler sur le bon de livraison toute réserve adéquate de manière claire, précise et complète. A défaut, toute réclamation de l'acheteur ne pourra donner lieu qu'au remplacement des produits défectueux ou à l'émission d'un avoir de la valeur correspondante, à l'exclusion de toute indemnité. Toute réclamation de l'acheteur devra être confirmée à la SAS L'OASIS par acte extrajudiciaire ou lettre recommandée dans les 72 (soixante-douze) heures à compter de la réception des produits concernés conformément à l'article L133-3 du Code de commerce. Seules seront examinées par la SAS L'OASIS les réclamations remplissant ces conditions de forme et de délai. Aucun retour et aucun échange ne seront acceptés en dehors des conditions de réclamations ci-dessus exprimées. Notre position de distributeur implique que nos vins et spiritueux sont soumis à l'émission d'acquis et nous sommes donc dans l'obligation de refuser le retour de ce type de produits.

ARTICLE 4 - PRIX

Tous les prix indiqués dans ce document s'entendent en EUROS "au départ de Mandelieu-La Napoule 06210, France". Par ailleurs, les prix indiqués dans ce document en vigueur au jour de la commande s'entendent hors frais de livraison et sont mentionnés dans ce document tant pour leur valeur Hors Taxes que Toutes Taxes Comprises. En raison des fluctuations de change, du réajustement du prix des transports et des matières notamment, ces prix sont indicatifs et susceptibles de subir des modifications. Le tarif appliqué est celui en vigueur le jour de l'enregistrement de la commande.

ARTICLE 5 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Un acompte de 100 % est demandé à la commande. Les règlements s'effectuent soit par prélèvement sur carte bancaire soit par virement bancaire à l'ordre de la SAS L'OASIS, adressés à la SAS L'OASIS SERVICE CADEAUX 6, rue Jean-Honoré Carle 06210 Mandelieu-La Napoule, France. En tout état de cause, toute somme non payée à sa date d'exigibilité mentionnée sur la facture produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard calculées sur la base du montant total HT de la commande à 10 points au-dessus du taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne mais avec un plafond égal à 11% du montant des sommes dues TTC, auxquelles s'ajoutera le paiement des frais consécutifs à ce retard. En cas de retard de paiement ou d'impayé, la SAS L'OASIS se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler les commandes en instance sans préjudice de tout autre recours.

ARTICLE 6 - RÉSERVES DE GARANTIES

Le catalogue en vigueur au jour de la commande indique pour chaque produit y figurant sa dénomination, sa composition et son prix. Toute photographie, contenant ou information des produits présentés dans le catalogue n'est pas contractuelle. La SAS L'OASIS décline toute responsabilité en cas de divergence entre les photographies, contenants ou informations indiquées dans le catalogue et le produit commandé par l'acheteur. En cas de rupture de stock ou d'indisponibilité d'un produit, la SAS L'OASIS remplacera le produit par un équivalent en qualité et en prix.

ARTICLE 7 - CLAUSES DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La SAS L'OASIS conserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral du prix et encaissement effectif conformément à l'article 2367 du Code civil et de l'ordonnance n° 2006-346 du 23 mars 2006 relative aux sûretés. L'acheteur déclare accepter cette clause de réserve de propriété. En cas de mise en règlement judiciaire ou de liquidation de biens de l'acheteur, les marchandises pourront être revendiquées conformément aux dispositions de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 et celles de l'ordonnance n° 2006-346 du 23 mars 2006 relative aux sûretés. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, dès la livraison des marchandises, au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner.

ARTICLE 8 - SERVICES SAS L'OASIS

En accompagnement des produits dont la SAS L'OASIS à la charge de la livraison, ce dernier peut y joindre des cartes de vœux ou de visite selon le choix de l'acheteur. Pour toute commande spécifique ou sur-mesure, un devis sera établi en prix net Hors Taxes.

ARTICLE 9 - PROTECTION DES MINEURS

Conformément aux dispositions de l'article 3342-1 du Code de la santé publique, la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit ans est interdite. L'acheteur s'engage à avoir 18 (dix-huit) ans révolus à la date de sa commande. La SAS L'OASIS décline toute responsabilité engagée pour toute commande passée par un mineur.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ

La SAS L'OASIS est tenue de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus à condition que l'acheteur apporte la preuve du défaut caché et existant antérieurement à la vente conformément aux conditions exposées à l'article 1648 du Code civil, la SAS L'OASIS n'étant pas responsable des conditions de conservation des marchandises après la livraison.

ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

La SAS L'OASIS pourra se dégager de toutes ses obligations ou en suspendre l'exécution en cas de survenance d'événements de force majeure. La force majeure est définie comme étant un événement raisonnablement en dehors du contrôle de la SAS L'OASIS. À titre non limitatif d'exemples, les événements suivants sont considérés comme étant de force majeure : incendie, inondations, grèves, actions ou inactions gouvernementales, émeutes, guerres déclarées ou non, l'impossibilité d'être approvisionné en matières premières, l'arrêt des transports qui tendrait à retarder, à empêcher ou à rendre exorbitant l'approvisionnement, sans que cela donne lieu à une quelconque compensation. La SAS L'OASIS informera l'acheteur par tout moyen approprié de l'existence d'un tel événement afin de permettre à ce dernier de se désengager de sa commande moyennant une simple réponse par voie de courrier.

ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Toute donnée personnelle communiquée par le client fait l'objet d'un traitement informatisé à des fins de gestion et de commandes ainsi que de prospection commerciale. Toutefois, conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés en s'adressant à SAS L'OASIS SERVICE CADEAUX 6, rue Jean-Honoré Carle 06210 Mandelieu-La Napoule, France.

ARTICLE 13 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de sept jours francs à compter du jour de la réception des produits non périssables commandés pour en faire retour, aux frais de l'acheteur, à l'adresse suivante SAS L'OASIS SERVICE CADEAUX 6, rue Jean-Honoré Carle 06210 Mandelieu-La Napoule, France. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable. Si l'acheteur met en œuvre son droit de rétractation, la SAS L'OASIS s'engage à rembourser les sommes versées dans un délai maximum de trente jours suivant la réception des produits retournés par virement bancaire ou par chèque. Le droit de rétractation ne peut s'appliquer sur les produits frais et périssables conformément aux dispositions de l'article L121-20-2 du Code de la consommation, ni sur l'alcool.

ARTICLE 14 - JURIDICTION COMPÉTENTE - DROIT APPLICABLE

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, le Tribunal de Commerce de Cannes est seul compétent, y compris en cas de pluralité de défendeurs, de connexité ou d'intervention. Le présent contrat et les présentes conditions générales de vente sont soumis pour leur interprétation et leur exécution au droit français.